



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 337-26

Avis est donné, par la soussignée, Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Présentation, que le 10 août 2026, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 337-26 concernant la prévention des incendies.

L'objet de ce règlement est de mettre à jour le règlement déjà en vigueur sur notre territoire.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement en se présentant au Bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À LA PRÉSENTATION CE 13 AOÛT 2026

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière